CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du 9 décembre 2016

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Décembre 2016

L'an deux mille seize, le neuf décembre, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le deux décembre deux mille seize, se sont réunis en Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DARCOURT, Maire.

Etaient présents:

Jean-Luc DARCOURT, Maire, Raymond DRIEUX, Marie-Claire CAILLIAU. Jean-Paul DUMOTIER. Jeannine BERNARD, Francis BRUNET, Adjoints, Jean-Noël MALLEVAEY, Edith DE-NIS, Jean-Luc VANHEE, Nathalie FICHAUX, Lydia GAR-NIER, Marc GARRIDO, Yannick LE PAPE, Daniel DE-CHERF, Nicole ALIPS, Jean-Antoine VILLAU GARCIA, Conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

- David VANMARQUE, Conseiller municipal, à Jeannine BERNARD, Adjointe,
- Catherine DENNETIERE,
 Conseillère municipale, à
 Jean-Antoine VILLAU GAR-CIA, Conseiller municipal.

<u>Absente</u>: Sylvie DEBREYNE, Conseillère Municipale.

Avec l'accord unanime du Conseil Municipal, Monsieur le Maire présente un point supplémentaire non prévu à l'ordre du jour : « Retrait de la délibération du 30 septembre 2016 donnant délégation au maire pour toutes décisions relatives aux attributions énumérées à l'article L2122-22 du code général collectivités territoriales» et indique que, compte tenu de toutes les précisions données par Monsieur le Sous-Préfet pour l'application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, il convient de préciser certains champs d'application.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retirer cette délibération et d'étudier toutes les dispositions de cet article afin de proposer une délibération au prochain conseil municipal.

I – COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MU-NICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2016

Aucune remarque n'étant faite sur le compte-rendu de la réunion du 30 septembre 2016, le conseil municipal, l'adopte à l'unanimité.

II - FINANCES

a) Transfert de crédits

Afin de réajuster les crédits ouverts au budget primitif 2016 en fonction des dépenses engagées durant l'année, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les transferts de crédits pour un montant de 9000€.

b) <u>Utilisation des dépenses</u> <u>imprévues</u>

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'il a transféré la somme de 3000€ du compte « dépenses imprévues » sur le compte « attribution de compensation » car il y avait une insuffisance de crédits à la suite d'une dépense supplémentaire à l'article « fonds de péréquation de recettes fiscales ».

c) <u>Fonds de concours de</u> <u>la CUD</u>

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter ce fonds de concours de la CUD à hauteur de 5000 € pour l'accès des écoliers aux équipements communautaires durant l'année 2017.

d) <u>Dispositif d'appui aux</u> communes - Greenfiche

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au dispositif Greenfiche qui consiste à la mise à disposition des communes membres de prestations, afin de leur permettre de faire face aux enjeux qu'elles doivent relever et à un environnement institutionnel et normatif en constante évolution.

Ces prestations recensées selon les besoins des communes sont regroupées en 18 thématiques et 66 «prestations».

III - TRAVAUX - ESPACES VERTS

1° <u>Rue de la Petite Cha</u>pelle

Les travaux sont presque terminés. Il reste le traçage de la signalisation horizontale qui ne peut pas être effectué durant la saison hivernale.

Pour information, l'ensemble des rues du centre du village sont passées en «Zone 30» à l'exception de la Rue de la Petite chapelle qui est non seulement une route départementale mais également une voie de distribution. De ce fait, la circulation est limitée à 50 km/h avec des zones à 30 km/h.

2° Espaces verts

Des plans de vivaces, un banc pour la place de la Mairie et huit jardinières seront commandés pour le printemps prochain.

IV - ACTIONS SOCIALES

1° Convention API

La convention signée avec API pour le portage des repas au domicile des personnes âgées est renouvelée.

2° <u>RAM</u>

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de signer la convention avec l'association Andyvie au foyer socioéducatif de Bourbourg à compter du 1er janvier 2017.

Parmi les prestations assurées:

- informer les parents et les assistantes maternelles sur les gardes d'enfants,
- programmer des activités d'éveil qui s'adressent à la fois aux parents et aux assistantes maternelles.

V - <u>NOMINATIONS AU SEIN</u> DU CCAS

Madame Mylène HAUCO-LAS étant administratrice du CCAS démissionnaire et ne restant aucun candidat sur aucune des listes, il est nécessaire conformément à la loi de renouveler l'ensemble des administrateurs élus.

Sont élus, à l'unanimité, membres du CCAS :

- Marie-Claire CAILLIAU,
- Jeannine BERNARD,
- Raymond DRIEUX.
- Catherine DENNETIERE,
- Daniel DECHERF,
- Marc GARRIDO.

VI - QUESTIONS DIVERSES

1° Influenza aviaire

Monsieur le Préfet du Nord informe qu'un arrêté du Ministre de l'agriculture publié le 17 novembre dernier a relevé le niveau de risque à « modéré » pour l'ensemble du territoire métropolitain et au niveau « élevé » pour certaines zones à risque particulier (zones humides notamment).

Onze communes du département du Nord dont ne fait pas partie Armbouts -Cappel sont concernées par un niveau de risque « élevé » ce qui impose la mise en place de mesures de biosécurité renforcées.

Pour les autres communes comme Armbouts-Cappel dont le niveau de risque est « modéré », une surveillance quotidienne par les détenteurs d'élevages non -commerciaux de volailles (basses cours) est demandée.

Un rappel des règles minimales de biosécurité à mettre en œuvre dans les basses cours est formalisé dans un dépliant établi par le Ministère de l'Agriculture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

ETAT-CIVIL

Notre carnet

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Décembre 2016

Bienvenue à ...

Amélia DEMARET, née le 22 novembre 2016, fille de Quentin DEMARET et de Delphine NEUQUELMAN





Tous nos vœux de bonheur à ...

Stéphane LANIEZ & Maryana OLEKSYUK, mariés le 17 décembre 2016



Au revoir à ...

André TINTILIER

décédé le 3 décembre 2016 à Coudekerque-Branche, âgé de 81 ans

Albert DEBRIL

décédé le 4 décembre 2016 à Armbouts-Cappel, âgé de 63 ans.

De l'or pour M. et Mme GIMJAMBRE



Le 24 juillet dernier, Marie-Thérèse et Maurice GIMJAMBRE ont fêté leur 50^{ème} anniversaire de mariage.

Maurice et Marie-Thérèse se sont rencontrés lors d'un bal près de Bollezeele. Ils se marient un an plus tard le 23 juillet 1966 à Zuytpeene, village où est née Marie-Thérèse. Après son certificat d'études, elle commence à travailler comme ven-

deuse dans une Poissonnerie puis comme serveuse dans un restaurant.

Maurice est né à Loon-Plage. Après avoir obtenu son CAP de menuisier, il travaille dans une entreprise de menuiserie avant d'effectuer son service militaire en Algérie. À son retour, il trouve un emploi dans le bâtiment puis travaille ensuite aux Chantiers de France avant d'être embauché, en 1973, à la Raffinerie BP de Dunkerque où il travaillera jusqu'à la retraite.

De leur union sont nés trois enfants : Laurent, Sébastien et Mélanie.

M. et Mme GIMJAMBRE sont grands-parents de quatre petits-enfants.

MEDIATHEQUE & Potit Primer

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Décembre 2016

Retour sur la fin d'année 2016

En novembre 2016

La majorité des enfants de l'école a pu assister à une visite de l'exposition sur les loups.

Exposition grandement appréciée par les écoliers!



Noël à la médiathèque

Vive les lectures avec Evelyne!





Nos futurs évènements

Vendredi 27 janvier 2017 à 19h

Découverte de la Musique classique avec Roger Carru

Le Stabat Mater









Mercredi 15 mars à 14h30

Café littéraire : Au plaisir de vous retrouver autour d'un café et de livres patiemment choisis.



Quai du numérique: Ateliers payants 2 euros pour les adhérents à Quai du numérique (20 euros /an) et 5 euros pour les non-adhérents

Les samedis de 10h à 11h30

14 janvier: Mieux naviguer sur le net

11 février : Supprimer les programmes publicitaires et malveillants

18 mars : Sécuriser son compte Google

Mercredis 25 janvier, 15 février et 22 mars à 10h30

Petits contes à dormir debout

Séance de lecture pour les tout-petits (de 0 à 6 ans)

<u>Du lundi 6 mars au samedi 1 er avril 2017</u>

Exposition interactive sur le Polar : Qui a refroidit Lemaure ?

"Dans une ville quelconque, un jeune homme est retrouvé défenestré, au petit matin. Parmi les 5 occupants de l'immeuble, de la concierge à la petite vieille, du parfait petit couple au voisin de palier, personne n'a rien vu. Suicide, meurtre, que s'est-il passé ?

Le visiteur, propulsé au rang d'inspecteur-stagiaire, va épauler le commissaire-divisionnaire Limier, véritable légende de la PJ, qui est chargé de l'affaire.

Il va falloir consulter le rapport du médecin légiste, interroger les suspects, passer le logement de la victime au peigne fin..." A la croisée entre BD, littérature et jeu-vidéo, les visiteurs de l'exposition se lancent dans une enquête palpitante. Equipé d'une tablette, vous parcourrez les différents panneaux de l'exposition et tenterez de démasquer l'assassin.



Le samedi 25 mars à 15h00

Projection pour les enfants (à partir de 5 ans) dans le cadre de l'exposition sur le polar.

Réservation souhaitée pour toutes les manifestations proposées.

Le réseau des bibliothèques de Dunkerque remporte le Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques 2016

Le 7ème Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques francophones a distingué le réseau dunkerquois pour "son énergie et son inventivité".

Le **Grand Prix** a été attribué au réseau des **bibliothèques municipales de Dunkerque dont fait partie la médiathèque «Le Petit Prince »**, salué pour son énergie et la grande inventivité des nombreuses actions déployées pour raccourcir la distance entre les bibliothèques et les usagers, malgré un contexte économique contraint.



Le jury au travail.

De gauche à droite : Pierre-Yves Cachard, directeur de la bibliothèque universitaire du Havre, Cécile Boyer-Runge, P-DG des éditions Robert Laffont, Claude Ponti, président du jury, Samuel Chauveau, directeur de la librairie Bulle - OLI-VIER DION

Le jury du 7e grand prix Livres Hebdo des Bibliothèques francophones, présidé par l'auteur pour la jeunesse Claude Ponti et soutenu par Infor, Bibliotheca + 3M, Média Diffusion, la Sofia et France Culture,

a consacré les bibliothèques municipales de Dunkerque pour la qualité de leur action avant même que n'ouvre, dans un an, leur grand équipement central.

Source: http://www.livreshebdo.fr/article/prix-livres-hebdo-des-bibliotheques-2016-dunkerque-couronnee



HORAIRES D'OUVERTURE

► <u>Médiathèque Le Petit Prince</u> - © 03.28.24.84.01 – <u>mediatheque@mairiearmboutscappel.fr</u>
La médiathèque est ouverte les :
Mardi et jeudi de 16 H à 18 H

Mercredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H

Vendredi de 15 H à 18 H Samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H

Fermeture de la médiathèque jusqu'au 2 janvier 2017 inclus

L'INSCRIPTION A LA MEDIATHEQUE EST GRATUITE

Avis aux Séniors de 60 ans et plus...





Pour des raisons de coût et d'organisation (plus de 400 courriers expédiés pour un peu plus de 100 participants), il a été décidé que les séniors de 60 ans et plus invités aux trois rencontres annuelles offertes par la Municipalité ne recevront plus qu'une seule invitation.

Il sera également possible de s'inscrire à ces rencontres en complétant les coupons qui seront publiés dans le journal communal et qu'il conviendra de déposer en Mairie.

Voici les dates des rencontres 2017 :



MERCREDI 15 MARS : DESSERT DE PRINTEMPS

(coupon ci-dessous)



DIMANCHE 22 OCTOBRE : BANQUET DES AINES

(coupon dans le journal de juin 2017)



MERCREDI 20 DECEMBRE : DESSERT DE NOEL (coupon dans le journal de septembre 2017)



COUPON A RETOURNER EN MAIRIE pour le 1er mars 2017

DESSERT DE PRINTEMPS

Monsieur et	/ou Madame (N	om, prénom)				
	Participera(ont)	au dessert d	e printemps	du 15 mar:	s 2017	

♦ souhaite(nt) que le transport soit assuré: OUI □ NON □

Signature

PROCHAINES MANIFESTATIONS

A noter dès à présent

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Décembre 2016



N'OUBLIEZ PAS DE VOUS RENDRE SUR NOTRE SITE http://www.armbouts-cappel.fr

JANVIER 2017

VENDREDI 6 JANVIER 2017 à 18H30 : Cérémonie des Vœux du Maire à la salle des fêtes

DIMANCHE 8 JANVIER 2017 de 14H00 à 20H00 :

Bal Country organisé à la salle des fêtes par les Colorado Country Dancers Réservation au 03.28.24.02.74 (Marie-Christine ou au 06.14.09.54.48 (Christine R.) Colorado.country59380@gmail.com. Entrée : 4 €. Gratuit pour les – de 12 ans

MERCREDI 11 JANVIER 2017 à 12H00 : Repas des aînés à la salle des fêtes.

Inscription en Mairie jusqu'au vendredi 6 janvier 2017—Tarif : 6.30€

JEUDI 12 JANVIER 2017 à 18H00 : Vin chaud à la salle polyvalente au Pont de Petite-Synthe avec la **remise des prix du concours des décorations de Noël**.

SAMEDI 14 JANVIER 2017 de 10H00 à 11H30 : Atelier Quai du Numérique «Mieux naviguer sur le net» à la médiathèque «Le Petit Prince»

DIMANCHE 15 JANVIER 2017 : Vœux de l'ACSA à la salle des fêtes

LUNDI 16 JANVIER 2017 à 14H00 :

Assemblée Générale du Club des Aînés à la salle des fêtes

SAMEDI 21 JANVIER 2017 : Assemblée Générale de l'Agility Club d'Armbouts-Cappel Salle des fêtes

MERCREDI 25 JANVIER 2017 à 10H30 : Petits contes à dormir debout à la médiathèque

VENDREDI 27 JANVIER 2017 à 19H00:

Découverte de la Musique classique avec M. Roger Carru

Le Stabat Mater de Giovanni Battista Pergolesi - Médiathèque «Le Petit Prince»

DIMANCHE 29 JANVIER 2017 à 9H30 : Assemblée Générale des ACPG-CATM-TOE et Veuves en Mairie

DIMANCHE 29 JANVIER 2017 : Assemblée Générale de l'Aqua Passion, salle des fêtes

FEVRIER 2017

MERCREDI 1ER FEVRIER 2017 à 12H00 : Repas des aînés à la salle des fêtes.
Inscription en Mairie jusqu'au vendredi 27 janvier 2017—Tarif : 6.30€

DIMANCHE 5 FEVRIER 2017 : Carnaval - Bande des Creut'ches

Repas d'avant Bande à 12h à la salle des fêtes

puis départ de la bande, Place de la Mairie, à 15h (voir page 15)

SAMEDI 11 FEVRIER 2017 de 10H00 à 11H30 : Atelier Quai du Numérique «Supprimer les programmes publicitaires et malveillants» à la médiathèque «Le Petit Prince»

MERCREDI 15 FEVRIER 2017 à 10H30 : Petits contes à dormir debout à la médiathèque

LUNDI 20 FEVRIER 2017 à 14H00 : Club des Aînés, salle des fêtes

VENDREDI 24 FEVRIER 2017 de 15H à 18H30 : Don du Sang à la salle des fêtes

MARS 2017

MERCREDI 1ER MARS 2017 à 12H00 : Repas des Aînés, salle des fêtes Inscriptions en Mairie jusqu'au vendredi 24 février 2017—Tarif : 6.30€

VENDREDI 3 MARS 2017 à partir de 22H30 : Bal des Creut'Ches à la salle des fêtes (voir page 15)

DU LUNDI 6 MARS AU SAMEDI 1er AVRIL : Exposition interactive sur le polar «Qui a refroidit Lemaure ?» à la médiathèque

SAMEDI 11 MARS 2017 de 14H00 à 20H00 : Bal Country à la salle des fêtes Organisé par les Colorado Country Dancers

MERCREDI 15 MARS 2017 à 14H30 : Café littéraire à la Médiathèque «Le Petit Prince»

MERCREDI 15 MARS 2017 à 15H00 : Dessert de printemps

Offert par la Municipalité aux aînés de la commune - Bulletin d'inscription page 8

SAMEDI 18 MARS 2017 de 10H00 à 11H30 : Atelier Quai du Numérique «Sécuriser son compte Google» à la médiathèque «Le Petit Prince»

DU DIMANCHE 19 MARS AU DIMANCHE 26 MARS 2017 : Exposition de l'ACSA Salle des fêtes

MERCREDI 22 MARS 2017 à 10H30 : Petits contes à dormir debout à la médiathèque

SAMEDI 25 MARS 2017 à 15H00 : Projection dans le cadre de l'exposition sur le polar à la médiathèque. Pour les enfants à partir de 5 ans.

LUNDI 27 MARS 2017 à 14H00 : Club des aînés à la salle des fêtes

Ce calendrier n'est pas exhaustif, d'autres manifestations pourront s'y rajouter.



Retour en images Sur quelques rencontres

Le 11 novembre : une journée bien remplie...



Comme chaque année, la journée du 11 novembre a débuté par la cérémonie au monument aux morts en présence des enfants de l'école VERIEPE-FERRY venus nombreux participer à l'anniversaire de l'Armistice de 1918, des élus et des Membres de l'Harmonie Batterie Municipale.

Une délégation anglaise a participé à notre cérémonie commémorative au cours de laquelle elle a déposé sa gerbe de coquelicots.

Cette année, la Municipalité a distribué aux personnes présentes un bleuet, fleur sauvage choisie pour incarner le symbole national du Souvenir.

Nos amis anglais ont été invités à déjeuner au restaurant scolaire.



Après le défilé, tout le monde s'est retrouvé dans la salle des fêtes pour la distribution de voolaeren et de friandises et la lecture du palmarès du concours des betteraves sculptées.



SAINT-MARTIN

Que de talents pour le concours de betteraves sculptées!

Voici les premiers aganants de chaque catégorie :

- Catégorie des 3 à 4 ans (11 inscrits)

1ers ex-aequo: Noé DROULEZ et Eléa VERRIELE,

3ème: Nathaël TERNOY,

4èmes ex-aequo : Adel BECHIKR et

Gabin FASQUELLE.



- Catégorie des 5 à 6 ans (6 inscrits)

1ères ex-aequo: Flavy BLONDÉ et

Janelle FASQUELLE,

3ème: Mina BECHIKR, 4ème: Jade PORREAUX,

5èmes ex-aequo : Arthur BURETTE et

Léo DUCROCQ.

- Catégorie des 7 à 8 ans (6 inscrits)

1ère: Léona CARON,

2èmes ex-aequo: Paul DELPIERRE et Louisa MILLE,

4ème: Ambre CASIER, 5ème: Eliot FROMONT.





- Catégorie des 9 à 10 ans (10 inscrits)

1ère: Laura BURETTE,

2ème: Mathilde MERLEN,

3èmes ex-aequo : Romane DEPATURE et Théo SERVAETEN, 5èmes ex-aeguo : Selya BLOMME et Madelyne FRANÇOIS.

- Catégorie des 11 à 12 ans (3 inscrits)

1ère: Céline DEPATURE, 2ème: Mathilde MERLEN. 3ème: Matthieu DELPIERRE.



— Félicitations à tous les participants! —



Après que nos amis anglais se soient déplacés à Armbouts-Cappel pour commémorer l'Armistice de 1918, cinq membres du Comité de Jumelage se sont déplacés à Minster le dimanche 13 novembre. Ils ont déposé une couronne de bleuets au Mémorial et ont offert le drapeau d'Armbouts -Cappel à l'occasion de la mise en place d'un nouveau mât.



Les couleurs d'Armbouts-Cappel flottent désormais sur Minster.

Monsieur Benjamin Droulez, Ambassadeur de la qualité de vie du Nord



Dans le cadre du concours départemental des villes et villages fleuris, lors de la cérémonie de remise des prix qui s'est déroulée le mardi 6 décembre à Grande-Synthe, Monsieur Benjamin DROULEZ a reçu une mention « Excellence » dans la catégorie « maison avec jardinet » pour le fleurissement réalisé cette année.

Une plaque « Ambassadeur de la qualité de vie du Nord » remise au lauréat de la mention excellence, sera apposée sur la façade de son habitation.

Nous lui adressons toutes nos félicitations!



LES ASSOCIATIONS

vous donnent rendez-vous

Armbouts-Cappel - **NOUVELLES** - Décembre 2016



ASSOCIATION PHILANTHROPIQUE ET CARNAVALESQUE



Grâce à votre présence dans nos différentes manifestations courant 2016, nous avons reversé plus de 6000 € lors de notre remise de dons du 13 décembre dernier.

Détail:

- Don à l'école maternelle Vérièpe-Ferry pour le projet d'une aire de jeux « petit train » pour la cour de récréation,
- Don à l'Association Christopher pour continuer le projet d'aire de jeux adapté aux enfants en situation de handicap, et polyhandicap à l'IEM de Zuydcoote,
- Spectacle de Noël, sachet de friandises +Volaeren (en collaboration avec le comité des fêtes) pour les enfants de la commune,
- Don pour les Restos du Coeur du Canton de Bergues,
- Participation financière pour un séjour en Angleterre pour le Collège du Looweg à Crochte.

Quelques dates à retenir :

- Dimanche 5 février 2017 : Repas d'avant bande à partir de 12h00 Départ de la bande à 15h00 place de la mairie,
- Vendredi 3 mars 2017 : Bal des CREUT'CHES à partir de 22h30,
- Samedi 15 avril 2017 : Couscous (repas dansant) à partir de 20h00,

Au seuil de l'année nouvelle,

nous vous présentons nos meilleurs voeux de santé et de bonheur.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Vincent CAU au 06.32.73.43.48 ou par e-mail sur : lescreutches@sfr.fr .





Club des Aînés

Pour ne pas rester isolé (e), venez nous rejoindre!

Nos après-midis Club, chaque troisième lundi du mois, permettent de se retrouver à la salle des fêtes autour d'une tasse de café, de petits gâteaux et diverses boissons au choix en jouant à la manille, à la belote, au scrabble ou aux petits chevaux sans oublier les après-midis à thèmes et les concours de belote, scrabble et jeux de loto.

Nos mardis de marche :

Reprise de la saison 2017. Rendez-vous Mardi 21 mars 2017 à 9H00, Place de la Mairie. Nous avons participé à la randonnée animée de Volckerinckhove. A reprogrammer en 2017.

La gym douce: tous les mercredis de 9h00 à 10h00 à la salle polyvalente du Pont de Petite-Synthe.

Pour tous renseignements, prendre contact avec la Coordinatrice du Club, Mme Denise POLLET au 03.28.27.00.50.

Les jeudis pétanque : Reprise de la saison 2017, le jeudi 6 avril à 14H00 au boulodrome (sur le côté de la salle des sports).

Pour toutes ces activités, la carte du Club est obligatoire pour des raisons d'assurance.

Les sorties Club : Quatre sorties avec repas dansant sont à l'étude pour l'année 2017.

Notre Assemblée générale aura lieu le lundi 16 janvier 2017 à partir de 14H00, salle des fêtes.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter:

- le Président, M. Bernard VANDENBILCKE au 03.28.27.05.47 (centre)
- la secrétaire, Mme Josiane LEJEUNE

Ou la/le responsable de votre secteur :

- Mme Josiane LEJEUNE au 03.28.24.34.83 (Pont de Petite-Synthe Coa Hardi)
- M. Jean RENOU au 03.28.27.09.02 (Grand-Millebrugghe «La Colme»)
- M. Jean-Marie PIERENS au 03.28.27.09.12 (Grand-Millebrugghe (Route de Spycken))
- Mme Hélène SINTES au 03.28.21.83.97 (béguinage)
- M. Jean PLAYOULT au 03.28.58.97.14 (centre et lotissements)

L'Association des Parents d'élèves du Groupe scolaire Vérièpe-Ferry

Nos actions de fin d'année :

Un grand merci aux habitants du village pour leur participation.

Les membres de l'association ont tenu le bar et la restauration lors de la brocante aux jouets du 26 novembre dernier.

Pour finir l'année, nous avons partagé avec les enfants de l'école et leurs parents un moment convivial le jeudi 15 décembre autour de jeux anciens, d'un chocolat chaud ou d'un vin chaud. Cette année encore, comme les années précédentes, la vente de pains gâteaux et de jacinthes a bien fonctionné puisque 104 pains gâteaux et 148 jacinthes ont été vendus.

Enfin, le Père Noël a rendu visite aux enfants le vendredi 16 décembre à l'occasion du spectacle offert par l'Association dont le thème était la magie.



L'Association «Les Amis de la Roselière» a organisé un apéritif dinatoire gratuit pour ses membres. Lors de cette rencontre, plusieurs anniversaires ont été fêtés.

Afin de clôturer l'année 2016, la journée récréative du vendredi 18 novembre organisée à la salle des sports et animée par son président Monsieur Robert SAFFROY,

s'est passée dans la joie et la bonne humeur.

L'Association adresse ses remerciements aux bénévoles qui ont contribué à la réussite des festivités organisées au cours de l'année et aux Membres de la Municipalité qui ont assisté à ces rencontres.

«Les Amis de la Roselière» vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et à l'aube de la nouvelle année, vous présentent tous leurs vœux de bonheur et de santé.



TAC Tournoi de Noël

Le samedi 10 Décembre dernier a été l'occasion de découvrir les progrès de nos jeunes champions. Les échanges ont été des plus intenses et ont régalé les spectateurs très nombreux ce samedi.



<u>Voici les résultats</u>:

Benjamins : Louisa Minimes : Adam Ados débutants :

Corentin

Ados confirmés : Solène

Chaque champion est reparti avec un lot et un paquet de



chocolat pour récupérer des forces pour les entraınements qui reprennent dès ce lundi.

Merci aux familles venues assister aux matchs et qui ont apporté un gâteau!!

Club Guitare Armbouts Cappel ((CGAC)

Au sein du club Guitare d'Armbouts Cappel, quatre niveaux coexistent : Les débutants ; les intermédiaires ; les accompagnants/chants et les perfectionnistes. Des amateurs qui se sont retrouvés à la médiathèque «Le Petit Prince» pour une après-midi découverte.

« C'est la première fois que nous faisons cela, annonce Elio Setola, président et créateur du club. C'est en quelque sorte une porte ouverte, notre objectif est de montrer ce que nous savons faire et ce que nous pouvons faire. Les personnes se réunissent, discutent de la musique et se rencontrent autour du même instrument : la guitare. »



Photos médiathèque « Le Petit Prince » le samedi 26 novembre 2016



Parallèlement aux cours, le club a formé un groupe local : What' Else ? Cette formation a été créée au début des années 2000. Au départ, le groupe se réunissait pour participer à l'événement annuel du Club de Guitare : la Soirée Cabaret. Depuis il poursuit ses activités régulièrement sur des scènes et établissements du Nord et du Pas-de-Calais...

INFOS PRATIQUES: Le club est ouvert à tous. Si vous souhaitez intégrer le club, vous pouvez vous rapprocher de Elio Setola, président par téléphone ou par mail :

Téléphone: 06.63.21.21.24 **Mail**: <u>clubdeguitare@laposte.net</u> **Club Guitare**: https://www.facebook.com/clubguitarearmboutscappel/?fref=ts



GARDE AUX NOMBREUSES TENTATIONS!

Avoir un compagnon à quatre pattes que ce soit un chien, un chat ou un autre petit mammifère, amène les maîtres, les adultes comme les jeunes, à ranger leurs affaires, afin d'éviter aux animaux domestiques les ten-

tations et les détériorations. Cependant malgré l'ordre, l'habitation et le jardin sont des endroits comportant de nombreuses tentations dangereuses avec des degrés de toxicité différents allant de la simple indigestion à la mort.

Commençons par les plus toxiques :

- le cacao qui contient de la théobromine est très dangereux, de ce fait le chocolat, en fonction de sa dose de cacao, présente un risque pour la santé de nos animaux : troubles digestifs, nerveux, cardiaques. Le chocolat noir présente un risque mortel,
- l'oignon, qu'il soit cru ou cuit, provoque une détérioration des globules rouges, il est plus toxique que l'ail, l'échalote ou le poireau,
- le **paracétamol** contenu dans de nombreux antalgiques est très toxique pour le foie de nos poilus, le chat y est très sensible, la plus petite ingestion peut lui être fatale,
- **l'ibuprofène**, contenu dans l'anti-inflammatoire, est toxique pour l'appareil digestif, les reins, le système nerveux, il peut être fatal en fonction de la dose ingérée,
- les antiparasitaires externes pour les chiens à base de permethrine sont très toxiques pour les chats,
- la nicotine (tabac, patch, mégots, cigarette, e-cigarette) entraîne des troubles cardiaques, respiratoires, digestifs, nerveux,
- l'anti-limace, au goût sucré, est apprécié par les chiens mais provoque des convulsions et l'irritation de l'appareil digestif,
- les raticides entraînent des hémorragies souvent mortelles, les anticoagulants se stockent au niveau du foie et des reins pendant de nombreuses semaines,
- **l'antigel**, dont le goût sucré attire les chats et les chiens, entraîne une ivresse et la formation de cristaux rénaux pouvant être mortels,
- les **détergents** entraînent, par ingestion une intoxication et des troubles nerveux et par contact des lésions de la peau, de la cornée,
- les **solvants** provoquent, par ingestion troubles digestifs, nerveux par inhalation des troubles respiratoires, nerveux et par contact des lésions sur la peau, la cornée,
- le **lys** par mâchonnement ou ingestion, amène des troubles rénaux chez le chat et des problèmes digestifs chez le chien et les petits mammifères,

Le café, le thé, l'avocat, la pomme de terre crue, les os de volaille, de lapin, les os cuits, le sel, la ciboulette, le raisin, les noix de macadamia, l'alcool, les faux sucres (xylitol), la pâte levée crue, le lait sont les dangers de la cuisine et de la poubelle ;

Sont aussi nuisibles: les médicaments, les huiles essentielles, les cosmétiques, le maquillage, tous les produits ménagers, le cannabis, les plantes d'intérieur ou fleurs (diffenbachia, philodendron, ficus, lierre, muguet,...), les souricides, pesticides, insecticides, engrais, laurier rose, muguet, digitale, toutes les plantes à bulbes, le crapaud.

Et pour ceux qui voyagent dans les régions au sud de la Loire méfiez vous des chenilles processionnaires dont les poils contiennent une toxine qui entraı̂ne de très nombreux symptômes par contact et s'il y a ingestion elle peut être mortelle.

Philippe Duvin, Président de l'Agility Club d'Armbouts-Cappel et le conseil d'administration, vous souhaitent un Noël rempli de tendresse, de partage et de joies ; Ils vous présentent leurs vœux les meilleurs pour 2017. (Ils vous donnent un dernier conseil, en cette période festive où le chocolat, le foie gras, la bûche sont présents et où le gui, le houx, le poinsettia décorent la maison, soyez vigilants à ce que vos boules de poils n'en absorbent pas!)

Joyeuses fêtes



UNION SPORTIVE FOOTBALL ARMBOUTS-CAPPEL

Le mot du Président

Un tiers de la saison est passé et grâce à un automne plutôt clément, seules deux journées ont été reportées, espérons que cela continue ainsi.

Nos seniors A ont de grosses difficultés et comme la saison précédente vont lutter pour le maintien. Notre équipe B ne réussit pas le parcours espéré et se trouve classée 4ème à 6 points du leader mais il faut y croire jusqu'au bout.

L'équipe C est bien placée, 3^{ème} du classement. L'équipe 4 prend toujours autant de plaisir à jouer et c'est bien là l'essentiel.

Chez nos jeunes, cette année encore, nous faisons partie des clubs qui ont au moins une équipe par catégorie et c'est très important, l'avenir du club se construit avec eux.



L'USFAC met tout en œuvre pour une formation efficace de ces jeunes grâce à des éducateurs compétents et disponibles qui prennent beaucoup d'heures sur leurs loisirs pour former nos futurs joueurs seniors. Le but essentiel étant de former des jeunes pour intégrer nos équipes A et B.



Cette année, les éducateurs ont proposé deux entraînements par semaine aux catégories U11 à U18 afin d'accélérer leur progression. Merci à eux mais également aux parents qui accompagnent les enfants afin de les motiver et de les soutenir lorsqu'ils jouent. Ce serait bien d'en rencontrer davantage.

Par contre, j'attire l'attention des parents sur la présence le samedi : avertissez l'éducateur bien à l'avance si possible et évitez les anniversaires le samedi qui pénalisent tout le

monde. Vous réclamez du sérieux pour vos enfants et c'est normal, mais montrer l'exemple serait encore mieux.

Nous recrutons toujours notamment des U11 et U15 dont les effectifs sont limites, n'hésitez pas, vous serez bien accueillis.

Pour terminer, félicitations à notre nouvel arbitre Grégory qui a brillamment obtenu son diplôme.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



L'Atelier de Musiques Actuelles d'Armbouts-Cappel est une association créée en août 2014.

<u>Tous les mardis de chaque mois</u>, le groupe se réunit à l'Espace Michel Berger pour travailler des morceaux de musique de la variété française et internationale.

Différents instruments composent le groupe : Batterie, piano, guitare basse, guitare électrique et acoustique, saxophone et voix. Les styles musicaux abordés sont variés : stan-

dards du jazz, tubes de la variété française et internationale de ces dernières décennies, musiques de films, blues, rock, etc.

Constitution du bureau de l'association:

Président : M. Johan DEBOUDT

Secrétaire-trésorière:

Mme Martine VANBAFI INGHEM

Pour toute information sur le groupe «ad(lib)» de l'Atelier de Musiques Actuelles d'Armbouts-Cappel (nos projets, nos disponibilités, nos dates de répétitions :

Ama-armbouts-cappel@orange.fr

06.81.43.73.01 (Martine) ou 06.42.25.69.25 (Johan)



Cet été un nouveau groupe a vu le jour au sein de l'atelier : le groupe ad(lib)

Club Auto-Défense

Cardio training et renforcement musculaire Lundi et vendredi de 18 H 30 à 19 H 15

AutO-dEfense

Lundi et vendredi de 19 H 15 à 20 H 45

N'hésitez-pas à venir nous rencontrer au dojo situé à la salle polyvalente, Impasse André Markey, au Pont de Petite-Synthe.

Inscription durant toute l'année, pas de condition physique spécifique. Ouvert à tous à partir de 15 ans.

NOTEZ LE BIEN

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Décembre 2016



MAIRIE



77 03.28.27.07.39

=03.28.27.12.17

mairie@mairiearmboutscappel.fr

la Mairie est ouverte au public 🖔 les lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h **♥les mardi et jeudi de 8h à 12h** Fermée les mardi et jeudi après-midi.





AGENCE POSTALE COMMUNALE

15, rue de la Mairie



3.28.27.17.54

L'Agence postale est désormais ouverte les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 H à 12 H.

Fermée tous les jeudis.

RAPPEL:

🦴 Présentation obligatoire d'une pièce d'identité pour toute opération bancaire,

🔖 Les courriers recommandés et les colis sont présentés deux fois à domicile. En cas d'absence, ils sont disponibles à l'Agence postale dès le lendemain de la deuxième présentation, à partir de 11 H. Ils y sont conservés 15 jours calendaires. En cas de non retrait au terme de ces 15 jours ils sont retournés à l'expéditeur.

Seul le destinataire peut retirer le recommandé ou le colis. En cas d'indisponibilité, le destinataire peut donner procuration via le site «laposte.fr» ou en complétant le verso de l'avis de passage laissé par le facteur auguel il convient de joindre la pièce d'identité de la personne destinatrice du courrier.

Communiqué de



Les boîtes aux lettres accessibles en période hivernale

A l'approche de l'hiver, les conditions météorologiques risquent de se dégrader très rapidement : la neige, le verglas peuvent rendre les trottoirs dangereux et les boîtes aux lettres inaccessibles.

Afin de permettre aux facteurs de distribuer le courrier en toute sécurité dans tous les foyers et dans le souci de rendre le meilleur service possible aux clients, La Poste rappelle aux habitants l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie du trottoir attenante à leurs habitations.

Les boîtes aux lettres doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation les rendra plus accessibles et permettra en période d'intempéries d'éviter les accidents notamment les chutes.

La Poste et les facteurs remercient la population de leur compréhension.



Bienvenue à Emilie Verhille qui a repris le salon Audace coiffure tenu depuis presque vingt ans par Marielle Nackaert.

Marielle reste jusqu'au mois de mai pour aider Emilie à prendre son envol avant de suivre son mari qui bénéficie d'une mutation professionnelle.

AUDACE COIFFURE 19, Rue de la Mairie © 03.28.27.17.94

→ AVIS AUX FUTURS ANIMATEURS

Les jeunes souhaitant postuler pour un poste d'animateur durant le centre aéré de l'été 2017 sont invités à adresser leur candidature en Mairie pour le 31 janvier 2017 dernier délai.







RECENSEMENT OBLIGATOIRE pour La Journée d'Appel de Préparation à la Défense

(JAPD)

Les jeunes gens et jeunes filles nés en janvier, février, mars 2001,

sont invités à se présenter en Mairie à partir du jour de leur anniversaire et au plus tard le 5 avril 2017

munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents pour se faire recenser

Ils obtiendront une attestation de recensement et seront convoqués dans l'année qui suit pour la Journée d'Appel de Préparation à la Défense, à l'issue de laquelle ils auront un **certificat** qui leur permettra de s'inscrire à de nombreux examens soumis au contrôle de l'Etat (BAC, BEP, CAP, permis de conduire).

Une formalité à ne pas oublier!



Les inscriptions au Groupe scolaire VERIEPE-FERRY sont prises à compter de janvier 2017.

Merci de bien vouloir contacter le secrétariat de Mme DELAHAYE, Directrice, afin de convenir d'un rendez-vous. © 03.28.24.84.04.

ELECTIONS



Prochaines élections :

- Dimanches 23 avril et 7 mai 2017 : Présidentielles.
- Dimanches 11 et 18 juin 2017 : Législatives.



Si vous devez vous absenter le jour du scrutin, vous pouvez donner **procuration** à une personne inscrite dans l'un des deux bureaux de vote de la Commune.

Pour cela, il vous suffit de vous présenter à la gendarmerie de Hoymille muni(e) de votre pièce d'identité et des coordonnées de la personne qui recevra la procuration (Nom de famille, prénom, date et lieu de naissance, adresse).



Les permanences PARTENORD sont assurées :

les lundi, mardi, jeudi de 9 H. 30 à 11 H.

à CAPPELLE-LA-GRANDE

141 bis, Avenue du Général de Gaulle Résidence Emile Zola Tél. : 09.69.39.59.59.



ASSISTANTE SOCIALE

Mme REISZ reçoit SUR RENDEZ-VOUS :

-soit en Mairie, -soit à l'Unité Territoriale du Conseil Départemental 325 - 327, Rue de la République À SAINT-POL-SUR-MER

Prendre rendez-vous auprès de son secrétariat en téléphonant au 03.59.73.40.59

REPAS A DOMICILE POUR LES PERSONNES AGEES

La Mairie assure un portage de repas au domicile des personnes âgées.



Le prix du repas est fixé à 7,50 €

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Mairie au 03.28.27.07.39



Don du sang

L'Établissement Français du Sang «Nord de France» adresse ses plus vifs remerciements aux volontaires qui ont participé à la collecte de sang du 2 décembre dernier.

PROCHAINE COLLECTE: Vendredi 24 février 2017

de 15 H à 18 H 30 à la salle des fêtes

Age minimum d'un donneur: 18 ans

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

POUR LUTTER CONTRE

L'INFLUENZA AVIAIRE

DANS LES BASSES COURS



- Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes:

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel;

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Audelà de cette période, l'épandage est possible;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

POUR EN SAVOIR PLUS:

HTTP://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-STRATEGIE-DE-GESTION-DUNE-CRISE-SANITAIRE

Par courrier en date du 15 décembre 2016, les services de la Préfecture ont signé que le **niveau de risque** vis-à-vis de la maladie est passé à **«élevé»**. Par conséquent, les mesures suivantes doivent être appliquées pour les élevages non commerciaux (basses-cours) :

- * un confinement ou une pose de filets : cette obligation permet d'empêcher tout contact avec les oiseaux sauvages pour toutes les basses-cours. Aucune dérogation n'est possible,
- * l'application des mesures de biosécurité strictes, telles que définies par l'arrêté du 8 février 2016, valables également pour toutes les personnes susceptibles d'entrer dans les basses-cours,
- * une déclaration sur le site http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/ (imprimés disponibles en Mairie),
- * une surveillance clinique renforcée : ainsi, toute mortalité anormale, chute de ponte, baisse de consommation d'eau ou d'aliments doit faire l'objet d'une déclaration immédiate à un vétérinaire et à la Direction départementale de la protection des populations du Nord.

26